

CORRIGÉ

Session 2007

Durée : 1H

Coefficient : 1 Industriel. 2 Tertiaire

Épreuve : HISTOIRE – GÉOGRAPHIE

Code : HG-06-2007-MR

LES ESPACES LIÉS AUX ÉCHANGES : L'EXEMPLE DU VIADUC DE MILLAU.

RECOMMANDATIONS POUR LA CORRECTION ET L'ÉVALUATION.

L'ensemble de l'échelle de la notation doit être utilisé.

La note maximale est délivrée lorsque la réponse du candidat est conforme aux exigences de la question, plusieurs rédactions étant possibles.

Des éléments de valorisation doivent pouvoir compenser des manques constatés par ailleurs.

Lorsque la question appelle une réponse rédigée, la qualité de l'expression est un élément de valorisation.

Questions	ATTENTES POSSIBLES	ÉLÉMENTS DE VALORISATION POSSIBLES
1	La réponse A75, au caractère peu géographique, ne peut être considérée satisfaisante (0,5 point). Admettre sud de la France, sud du Massif central.	
2	Ce que l'on peut attendre du candidat : - La place qu'occupe le viaduc, sur toute la partie centrale de la photo, souligne son caractère monumental. - Traversée d'une vallée large (Tarn). - Reprise des chiffres : 2 460 mètres de long, 270 mètres au-dessus de la vallée au point le plus bas. - Les 8 travées, dont six centrales pour relier les deux plateaux. - Les sept piliers en béton surmontés de pylônes hauts (près de 100 mètres).	Mise en évidence de la prouesse technique et du savoir-faire engagé. Mention de l'orientation (la photo est prise de Millau, à l'est)
3	Diverses formulations possibles pour justifier des deux points : - contrainte du relief (présence du Massif central). - contraintes techniques : dénivelé (270m) et distance séparant les deux plateaux.	Franchissement de la vallée du Tarn.
4	Des éléments de réponse possibles. - Une voie directe reliant Paris et l'Île de France au Languedoc-Roussillon et au-delà vers l'Espagne. - Désenclavement du Massif central. - Contournement de la ville de Millau.	Indication de la traversée du Massif central et non plus contournement. Mention d'autres voies existantes (atlantique ou rhodanienne).

	D'où gain de temps et amélioration des conditions de circulation (échanges touristiques et commerciaux facilités), notamment en raison de la diminution de la distance sur une route sinueuse et la résorption des « bouchons » que ne manquait pas d'occasionner la traversée de Millau.	
5	Une diminution très forte de la fréquentation de la ville de Millau et donc un impact négatif sur la vie économique locale. <i>L'idée, exprimée sous cette forme ou une autre, justifiera de 1 point.</i>	
6	Tout le monde semble bénéficiaire. <ul style="list-style-type: none"> • Les habitants de Millau et sa région : <ul style="list-style-type: none"> - Les commerces (succès touristique et impact y compris sur les activités traditionnelles), - Les habitants (suppression des « bouchons », mais augmentation des offres d'emplois), - Le bénéfice déborde du cadre local (extension régionale). • Les touristes : le viaduc a supprimé les « bouchons » et devient une destination touristique alors que Millau n'était jusqu'à présent qu'un lieu de passage. 	Citation de lieux précis : abbaye de Sylvanes, Micropolis, caves de Roquefort...
7	Les éléments qui suivent constituent quelques pistes pour la réflexion et ne représentent en rien un modèle pour la correction. Au niveau national : <ul style="list-style-type: none"> - une liaison directe entre Paris et le sud de la France, notamment le Languedoc-Roussillon, - des échanges facilités (tourisme, commerce). Au niveau local et régional : <ul style="list-style-type: none"> - le désenclavement du département et de la région, - un nouvel élan économique pour Millau et sa région (relance de l'industrie et développement du tourisme), - un « effet viaduc » qui se mesure en termes d'emplois. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mention du désenclavement du Massif central, - Ouverture européenne (un accès supplémentaire vers l'Espagne et Barcelone) Transformation de l'utilisation d'une zone géographique délaissée qui voit des opportunités de développement économique. Avantages pour les entreprises (foncier abordable) qui conduisent à la création de zones d'activité.